



Documents soumis à l'Assemblée Générale 2019 le 15 février 2020

RAPPORT MORAL

L'année 2019 a été un nouveau sommet pour notre association dans l'opposition à des projets. Nous nous sommes mobilisés pour défendre les intérêts de la station de Flaine vis à vis de communes qui ne voient que leur intérêt à court terme, avec le financement de dépenses inconsidérées, privant Flaine d'investissement en dépit de ventes de terrains à construire. Ainsi les informations publiées sont surtout liées à la gouvernance de Flaine et aux projets des communes, avec des dossiers d'opposition ou de proposition de changements à des projets.

Nous avons agi sur plusieurs dossiers en partenariat avec l'association « Les Amoureux des Carroz ». Nous avons aussi des contacts avec l'Association des Résidents des Carroz ARECAL et les élus de l'opposition d'Arâches.

Il y a, à l'intérieur même de la commune d'Arâches, constitution d'une opposition large et déterminée aux projets du maire, contestant la gestion de la commune.

Nous appuyons les souhaits de développement raisonné de Flaine et des Carroz, et demandons une répartition équitable des taxes locales à l'intérieur de la commune d'Arâches.

La commune de Magland a le même comportement que la commune d'Arâches, avec un impact financier sur Flaine très réduit.

Les actions 2019

17 janvier 2019 : Réunion des vœux d'Arâches aux Carroz.

Compte-rendu. Le lien vers les enregistrements audio était erroné, il a été corrigé.

30 janvier 2019 : Vœux d'Arâches à Flaine avec plusieurs personnalités

Compte-rendu.

Nous n'avons pas eu le temps de transcrire les discours de ces 2 réunions, en raison de la concertation sur le Funiflaine (dont les 4 réunions ont été transcrites en 95 pages, voir le dossier Funiflaine).

Le Funiflaine a été abordé dans ces deux réunions, avec des réponses peu crédibles à nos critiques. Par exemple la piste de ski de Pierre Carrée aux Molliets (tracé difficile avec falaises et zones humides, comment fait-on ?), et pour justifier le soi-disant lien avec la station des Carroz, la création d'une remontée mécanique Molliets-Pierre Carrée (non budgétée, et apportant une rupture de charge) !

Du 20 janvier au 15 mars, Concertation sur le projet Funiflaine

Le projet du Syndicat Funiflaine est contre-productif, à la fois pour Flaine et Les Carroz, ce qui est scandaleux pour un investissement de 70 M€.

Nous avons montré en quoi ce projet est catastrophique, et avons montré à partir d'octobre 2018 qu'il y avait la possibilité de faire un projet bien meilleur, pour un prix comparable, sans préparer une urbanisation sur le golf, ni **les 20 M€ de vente de terrains correspondants qui pour nous sont une perte du patrimoine de la commune.**

Un dossier détaillé a été réalisé, nous le complétons régulièrement, à minima, pour répondre aux remarques et approfondir certains points.

Le Syndicat Funiflaine, avec son projet passant par Pierre Carrée, n'a que faire de nos critiques. Notre dossier montre à quel point le Syndicat a défendu ce projet par un véritable lavage de cerveau fait de contre-vérités répétées.

Si le projet continue dans cette voie, le dossier que nous avons réalisé sera notre réponse à l'enquête publique qui apportera la conclusion administrative.

Ce projet avance cependant avec difficulté, il a pris 6 mois de retard en 2019.

En raison des aménagements critiquables réalisés aux Carroz, la traversée routière de cette

station est devenue particulièrement pénible, surtout durant la saison d'hiver, l'éventualité d'un tunnel est une illusion, et le seul espoir d'amélioration est un projet Funiflaine desservant à la fois Flaine et Les Carroz qui limiterait de façon importante le trafic routier.
Nous sommes donc tout à fait mobilisés pour que le projet passant par Les Carroz aboutisse.

Du 15 avril au 24 mai 2019. : Enquête publique sur le projet de golf des Carroz.

Nous nous sommes sentis très impliqués contre le projet de golf des Carroz,

- pour la conservation du golf de Flaine, de l'espace Nordique de l'Arbaron en hiver, sans oublier la zone naturelle touristique de la Pierre à Laya aux Carroz,
- en tant que contribuables de la commune d'Arâches comme la majorité d'entre nous. Le coût du golf des Carroz était égal au déficit du golf de Flaine durant des dizaines d'années.

Il s'agit d'une tentative de rattrapage du projet de 2018, que nous avons contestée en coopération avec des associations et opposants de la commune d'Arâches

Nous avons participé à l'analyse du dossier de 707 pages, la mairie ayant compliqué la lecture en diffusant une version du dossier qui ne permettait pas de faire de recherche sur le contenu.

Afin de faciliter cette analyse, nous avons réalisé :

- une version découpée en chapitres, en accès public, un peu plus simple à utiliser,
- une version avec reconnaissance du texte permettant de faire des recherches . Cette dernière version était tout à fait opérationnelle mais faute de relecture exhaustive, elle n'a été diffusée qu'à nos adhérents .

Le dossier d'analyse, réalisé avec les Amoureux des Carroz, a fait apparaître qu'en voulant répondre à certaines critiques de l'été 2018, la commune proposait un projet pire, sous tous les aspects.

Les habitants ne s'y sont pas trompés : l'enquête publique s'est terminée par environ 730 avis opposés au projet, pour seulement 15 avis favorables, chiffre ridiculement faible, même pas les élus de la majorité du Conseil Municipal et leurs conjoints.

La mairie a annoncé l'abandon du projet 1 mois après avec quelques engagements, mais malgré les engagements pris un mois auparavant, le maire a indiqué dans une interview à TV8 Mont Blanc le 8 août qu'il pensait encore y revenir.

Extension du Circuit de glace

Le Funiflaine et le golf des Carroz ont un peu occulté ce projet que nous n'avons pas pu analyser aussi vite que cela aurait été souhaitable.

Les travaux sont maintenant probablement terminés.

Un point a été mis en ligne récemment.

Recours de l'Association sur le retour au SIF des taxes des remontées mécaniques.

Il date de début 2018 et est toujours engagé. L'instruction est close, le jugement annoncé début 2020, on espère sur le fond, la commune d'Arâches recherchant le vice de forme, et à reculer la date du jugement.

Elections municipales 2020. Bien entendu nous comptons profiter de cette situation pour nous manifester, dans une période où les élus et candidats sont à l'écoute des habitants,.

Nous souhaitons diffuser les documents des candidats, et réponses à nos attentes.

Cela ne nous empêche pas d'avoir un avis sur la politique menée durant le mandat qui s'achève, nous avons mis en ligne une version qui sera complétée, et nous allons présenter nos attentes sur l'avenir de Flaine et de la commune d'Arâches.

Ensemble du dossier « Elections ». <http://associationflainoise.fr/Documents/2020/2020-Elections/>

Dans notre synthèse du mandat qui se termine, nous avons analysé en détail les conséquences

sur l'accès à Flaine des aménagements des Carroz : les parkings Route de la Barliette à l'entrée de la station, la zone d'animation de la place de l'ambiance. C'est très négatif pour les flainois et les carroziens.

L'eau pour la neige de culture. Nous nous posons des questions sur la ressource en eau pour la neige de culture.

GMDS a investi de façon significative pour la construction de la retenue de Vêrêt, c'est important. Cependant, en même temps, GMDS fournit aux Carroz (et bientôt pour le Circuit de Glace) de l'eau du lac de Vernant ou de Vêrêt sur son quota d'utilisation de l'eau.

Au plan de l'eau, 2020 devrait être l'année de l'extension du lac de Vernant, la capacité de 140 000 m³ étant augmentée de 100 000 m³ par la construction autour du lac d'une digue de 5m de hauteur (cachée en partie par un talus).

Ce projet a été retardé de plusieurs années par une algue rare, la Potamot, qui a colonisé le lac de Vernant, et le SIF a montré que cette algue pouvait être réacclimatée dans le lac de Flaine. Le coût annoncé des travaux est de l'ordre de 3M€, et serait financé à la fois par une cagnotte abondée régulièrement par le SIF, et par un emprunt.

Etat de la station de Flaine. Nous sommes toujours attentifs à l'amélioration et à l'entretien général de la station, au fonctionnement des ascenseurs, à la voirie, au stationnement, aux animations : la situation fin 2019 fait toujours apparaître un grand déficit d'investissement public. Petits projets sur Flaine pour le Domaine Skiable : neige de culture, toilettes publiques au départ de Flaine Forêt.

Que représente Flaine pour la commune d'Arâches ?

Il faut avoir conscience du faible impact démographique de Flaine au plan de la politique locale. Même si l'apport financier est substantiel, il y a à Flaine presque autant de lits qu'aux Carroz, mais 10 fois moins d'électeurs, donc son influence est infime sur les élus et la politique de la mairie. Nous sommes juste là pour payer des taxes.

Sur les 1100 avis opposés au golf des Carroz en 2018, 70 à 80 provenaient de flainois. Le ratio est du même ordre de grandeur (730/40) en 2019.

Notre capacité d'action sur les événements est infime si nous limitons nos actions au strict périmètre de Flaine. Il se trouve que nous partageons des objectifs de développement de la commune avec des habitants des Carroz ; cela permet d'engager des actions avec plus d'impact.

Actualité. Des décisions importantes devraient être prises pour Flaine, et il faut faire entendre notre voix.

On attend ainsi une nouvelle organisation de la station suite à l'audit de la Direction Générale des Finances Publique (DGFIP) en 2018, notamment sur la gestion touristique de la station.

La mairie d'Arâches veut finaliser avant les élections son projet de nouvelle organisation, soit faisant appel à une Société d'Economie Mixte ou elle serait majoritaire, soit par transfert de certaines activités aux Carroz (l'Office de Tourisme, en conservant un bureau à Flaine).

La future organisation de Flaine doit être élaborée par les futurs élus des communes.

Contacts avec les responsables de Flaine. Nous assistons toujours dans la mesure du possible aux Comités Syndicaux du S.I.F., rencontrons l'Office du Tourisme, avons assisté à la plupart des Conseils Municipaux d'Arâches, c'est là que se prennent les décisions concernant Flaine.

Les autres actions 2019 ont été limitées pour des raisons de temps et de disponibilité.

Nous espérons que l'ambiance deviendra plus calme après les élections municipales, et que nous pourrons reprendre nos activités plus festives et sportives, en commençant par un slalom géant cet hiver avec le Club des Sports.

RAPPORT FINANCIER au 1er octobre 2019

	01/10/16	01/10/17	01/10/2018	01/10/2019
ACTIF / ASSETS				
SICAV CA	16 345,17 €	Vendues		
Actions CDA	371,40 €	519,60 €	Vendues	
Livret A	10 914,10 €	10 995,95 €	11078,41 €	16 161,49 €
Compte Courant	664,85 €	15 025,13 €	7224,19 €	4 954,19 €
TOTAL ACTIF	28 230,27 €	26 540,68 €	18 302,60 €	21 115,68 €
DETAIL DES RECETTES ET DEPENSES / INCOME AND EXPENSES				
Cotisations et dons	2 546 € (77 adh.)	2155 € (59 adh)	3060 € (90 adh)	2930 € (85 adh)
Revenus financiers	18,42 €	8,00 €	82,46 €	83,08 €
Site Web	-154,03 €	0,00 €	142,03 €	0,00 €
Frais Divers (dont frais bancaires).	-110,54 €	-189,81 €	-70 €	-170,00 € (2)
Concert des 50 ans			+1000 € -1000 €	0
Manifest. Culture/Musique	-1 700,-- €	-500,00 €	0	0
Manifest. Sports	-274,97 €	-200,70 €	-283,02 €	
Etude Comptable		-3 150,00 €	0	
Recours taxes RM		0,00 €	-11 067,6 €	Voir note 1
TOTAL DEPENSES	-2 239,54 €	-4 040,51 €	-12 562,65 €	-170,00 €
TOTAL RECETTES	2 564,42 €	2 163,00 €	4 764,17 €	2 930,00 €
Plus/Moins value actions	-29,85 €	0,00 €	0	0,00 €
EVOLUTION DE L'ACTIF	425,67 €	-1 689,59 €	-8 238,08 €	2 843,08 €

- 1-Bilan très positif en coût récurrent. Avec les dépenses notifiées en octobre, dans le prochain exercice, 1200€ d'avocat et 180€ de scan de 2 permis de construire, c'est toujours positif.
- 2- 70€ affichage ascenseurs et 100 € adhésion association « Le Chaînon Manquant–Transport par câble » .
- Nous sommes 85 adhérents, 5 de moins qu'en 2018.
- La réduction des frais de fonctionnement met à contribution les membres du Bureau de l'association, et nous avons besoin de plus de soutiens de nos nombreux lecteurs,
- Information en ligne focalisée sur la gouvernance de Flaine : Conseils Municipaux, Comités Syndicaux et dossiers sur les projets contestés.
- L'appel à la générosité des adhérents n'est pas vain, merci aux généreux donateurs.

Assemblée Générale du 15 février 2020. Documents Soumis.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Rubrique	Poste	Réel 2019	Budget 2020
RECETTES	Adhésions, Dons, Inscriptions	2930 €	2 500 €
	Revenu Financier	83,08 €	50 €
Total Recettes		3 013,08 €	2 550 €
DEPENSES RECURRENTES	Site Web		-142 €
	Publicité – Représentation - Divers	-170 €	-400 € vœux + affiches
	Scans de dossiers ou copies	En 2020	-300 €
Total Dépenses récurrentes		-170 €	-842 €
BILAN récurrent Hors +/- value actions		2 843,08 €	1 708 €
PROVISION DEPENSES EXCEPTIONNELLES	Recours Remontées Mécaniques (1200 € déjà dépensés.)	0	-4 000 €
	Provision pour autre recours (Funiflaine?)		-2 000 €
Bilan total avec provisions			-4 292 €

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - Etat des mandats

Collège	Nom	Situation	Fin d'exercice
1	Xavier Robby	Elu à l'AG 2018.	Fin 2020
1	Chantal Lardennois	Elue à l'AG 2018.	Fin 2020
1	Mike Dickinson	Elu à l'AG 2018	Fin 2020
2	Marek Kurek	Elu à l'AG 2019	Fin 2021
2	Régis Lardennois	Elu à l'AG 2019	Fin 2021
2	François Zahm	Elu à l'AG 2019	Fin 2021
3	Thomas Heppel	Fin de mandat. Conseiller à élire	Fin 2022
3	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2022
3	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2022

Il y a 3 postes de conseillers ouverts.

PROJET D'ORIENTATION

Il est difficile de savoir comment va se dérouler le mandat qui vient, après les élections municipales à Arâches et Magland.

Y aura-t-il des projets soutenables auxquels nous pouvons adhérer, ou bien faudra-t-il encore s'opposer à des projets aberrants ?

Nous essaierons de nous adapter à la situation, nos actions étant très différentes selon le cas, et en fonction du nombre de volontaires.

Fonctionnement de l'Association

La question des ressources financières de l'association reste à l'ordre du jour, les cotisations et dons permettent de conserver notre indépendance, et devraient assurer les dépenses de fonctionnement du Bureau ce qui n'est pas le cas actuellement.

L'accès public à la plus grande partie de l'information sur le site internet pénalise les adhésions et est ressenti comme anormal par nombre d'adhérents. En 2016, un nombre accru d'articles du site internet a été réservé aux adhérents. L'identifiant étant fourni systématiquement à tous les adhérents depuis 2017 (auparavant, il était fourni sur demande).

Cependant, en 2017 et surtout 2018 et 2019, dans notre stratégie de défense des intérêts de Flaine, nous avons maintenu des articles publics sur les dossiers en cours pour donner plus de visibilité à nos actions.

Actions

Nous envisageons pour l'année 2020 de développer les points suivants :

- Suivre attentivement les projets et budgets de la station et des communes, en particulier les investissements.
- Echanges mutuels avec d'autres associations du Grand Massif
- Nouvelles actions éventuelles, dans le champs d'action de l'association (golf, PLU... ?).
- Réunions avec les instances flainoises (SIF, Office du tourisme, municipalités d'Arâches et Magland), objets de compte-rendus, On espère avoir à nouveau des échanges avec GMDS.
- Lien permanent avec vous grâce au site Internet, et à des emails.

Votre adhésion légitime l'association, assure le moyen financier de mener nos actions présentes, et on espère un jour s'associer à nouveau à la vie culturelle de Flaine. Elle est plus que jamais nécessaire pour conserver des moyens finances suffisants, vous pouvez aussi nous aider en motivant vos amis ou voisins.

La participation d'un nombre accru d'adhérents ou sympathisants aux activités de l'association est indispensable : si vous le pouvez, prenez contact avec les membres du bureau.